

# le Petit BONHOMMIEN

N°312

FEVRIER 2023

## L' EDITO :

La Municipalité est heureuse de vous présenter dans ce numéro les projets d'investissement pour 2023, le budget forêt réalisé 2022 et le budget prévisionnel forêt 2023, ainsi que les règles d'encadrement des locations touristiques dans notre commune.

Par ailleurs, avec les beaux jours vont redémarrer les festivités, avec une nouveauté du Comité des Fêtes : la soirée après-ski en mars, et le traditionnel repas des aînés le 26 mars.

A découvrir également, un nouveau projet privé de boulangerie-pâtisserie au cœur du village !

Enfin, la commune s'associe à la CCVK pour vous demander de répondre à « l'enquête de besoins » concernant le service de déchèterie communautaire, que vous trouverez en dernière page, et qui est à retourner en mairie, à la CCVK, au Tri Park, ou en ligne, avant le 19 février.

### SOMMAIRE:

- p.1 à 4 : Infos Municipales
- p.5 : Vie de l'école
- p.6 : Vie associative
- p.7: Vie culturelle
- p.8-9 : Vie économique
- p.10 : Rubrique Histoire
- p.11 : Chantier participatif
- p.12-13 : Social / prévention
- p. 14 à 16: Infos CCVK

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CONSEIL MUNICIPAL :

Les informations principales du Conseil Municipal du vendredi 20 janvier 2023 :

### PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023 :

Cette année, les élus souhaitent mettre l'accent sur la réfection des voiries communales, pour un montant de 250.000 €, avec une aide de la CeA de 30 %.

En complément de ce projet, d'autres ont été retenus, toujours en investissements :

- La sécurisation du bas de la Vieille Route
- Le changement des portes des toilettes publiques de la place
- L'achat de matériels pour les services techniques
- Le site internet [www.lebonhomme.fr](http://www.lebonhomme.fr)
- La mise à jour des plans des réseaux communaux

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) et RISQUES MAJEURS

Depuis la Loi MATRAS, toute commune située en zone sismique doit se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est le cas de notre commune et de toutes celles du Haut-Rhin. Ce plan a pour vocation d'organiser la préparation et la réponse aux situations de crise.

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a proposé un groupement de commande afin d'obtenir des tarifs avantageux auprès du Cabinet d'étude. La Commune s'y est adjointe et a décidé de contracter auprès du Cabinet RISK PARTENAIRES pour un montant de 850,00 € HT .

D'autres projets seront réalisés, qui s'inscrivent en budget de fonctionnement :

- Réalisation en régie des bacs à gravier fixes,
- Remise en peinture de la Chapelle Sainte-Claire,
- Vitrification et remise en peinture de la deuxième salle de classe,
- Remise en état du couloir de la salle du 3<sup>e</sup> âge (au-dessus de l'école maternelle).

Par ailleurs, la Commune se doit de finaliser la protection de ses captages cette année. Cela comprend la finalisation de l'étude de vulnérabilité des sources (hydrogéologue), l'achat du terrain où se situent les captages (Source Guillemain, à La Verse), le bornage qui en découle et la réalisation de la protection de ces captages.

### GESTION DES BAUX RURAUX ET DES BAUX A FERME

Les baux ruraux et baux à ferme engendrent un suivi, une gestion et une facturation chaque année.

Ainsi, il est décidé de la facturation de frais administratifs en sus du prix de location lors d'un premier établissement, un renouvellement ou un transfert de bail d'un montant de 50,00 €, comme pour les concessions de source.

## EMPLOIS SAISONNIERS

La Municipalité propose comme chaque année, des postes de saisonniers, sur des contrats de 15 jours à temps plein, sur les mois de Juillet et d'Août.

Priorité est donnée aux jeunes du village, à **partir de 18 ans**.

Plusieurs postes aux services techniques, mais aussi aux services administratifs.

N'hésitez pas à adresser votre candidature à :

Monsieur Le Maire  
Mairie du Bonhomme  
51, rue du Spahis Algériens - 68650 LE BONHOMME  
Tel : 03 89 47 51 03  
Ou par e-mail sur : [mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr](mailto:mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr)

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation pour le **vendredi 14 avril 2023**.

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

Ont été octroyées les subventions suivantes :

- Mémorial du Linge : à hauteur de 472,00 € pour la réimpression du flyer sur le circuit historique de la Tête des Faux.
- Union Départemental des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin à hauteur de 200,00 € ;
- Prévention Routière 68 à hauteur de 50,00 € ;
- Ecole de Musique de la Vallée de Kaysersberg à hauteur de 918,00 € (10.20 € par élève et par mois, sur 10 mois)

## ENCADREMENT DES LOCATIONS TOURISTIQUES

Vous avez tous pu observer que la majeure partie des maisons en vente dans notre village ont été vendues. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'attrait que retrouve notre village progressivement et du peu de logements vacants sur notre Commune. Cependant, avec ces ventes, nous avons pu observer le développement de nombreux gîtes touristiques. Même si des logements touristiques doivent être présents, cela ne doit pas se faire au détriment des logements à l'année, pour maintenir une population active au village, et la fréquentation de l'école et des commerces.

C'est pour cette raison que nous avons entamé une procédure nous permettant de régler le changement d'usage. Le changement d'usage désigne l'utilisation qui est faite des locaux, l'usage découle de l'usage effectif du local et non de sa nature (exemple : un appartement loué à l'année devenant un meublé de tourisme, un gîte).

Les règles sont simples :

- ◇ en centre-village, une résidence principale ou logement à l'année permettra la réalisation d'un gîte, à la même adresse et d'une surface équivalente ;
- ◇ dans les écarts, une résidence principale ou un logement à l'année permettra la réalisation de deux gîtes maximum, à la même adresse et d'une surface équivalente.

Ce règlement doit être approuvé en Conseil Municipal de la Vallée de Kaysersberg.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter les bureaux de la Mairie.

### Inscription à l'école pour la rentrée 2023

Pour l'inscription des futurs écoliers entrant en Petite Section de Maternelle, merci de prendre contact avec la directrice Morgane Wirzum courant du mois de mars.

Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante :

**[ce.0681251r@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681251r@ac-strasbourg.fr)**

Vous fixerez un rendez-vous avec elle afin de pouvoir visiter l'école en dehors des horaires de classe.

La réunion du prochain Conseil Municipal se déroulera le **vendredi 3 mars** à 19h30, en salle du Conseil de la Mairie.

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur **[www.lebonhomme.fr](http://www.lebonhomme.fr)** ou sur simple demande à la mairie.

## BILAN FORESTIER :

### BUDGET RÉALISÉ 2022

Nous avons vendu cette année pour 542 678 € de bois (vente de bois 532 965€ et bois d'affouage 9 713 €). Nous avons dépensé pour l'exploitation de tout ceci 180 461 € soit, un bénéfice de 362 217€.

Année exceptionnelle pour notre village.

Attention, détail important, lorsqu'une vente se réalise en forêt, le délai de paiement est de trois à neuf mois.

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2023:

Sont prévus un total de 9000 m<sup>3</sup> de bois commercialisés. Cette exploitation représentera des recettes à hauteur de 450 000€, des frais d'exploitation de 366 569 € pour un bénéfice de 180 000€.

Le prévisionnel 2023 n'est qu'une estimation qui reste sujette aux reports de coupes pour des raisons diverses (aléas climatiques, zone protégée, Bike-Park, Station, etc.). Ainsi, ces reports peuvent avoir des influences importantes sur les sommes encaissées et décaissées. Par ailleurs, le prévisionnel est basé sur les ventes prévisibles en forêt avec un coût au stère prévisionnel. Ainsi, si le marché du bois fluctue, cela impacte nécessairement les recettes. De même, si le marché est envahi de scolytes, les ventes de bois verts sont interdites. Enfin, entre le moment de la vente du bois en forêt et l'encaissement par la Commune, il peut s'écouler jusqu'à 9 mois et donc les recettes arrivent sur l'exercice comptable suivant.



### A PROPOS DE NOTRE FORET COMMUNALE :

La forêt de LE BONHOMME comprend 1200 ha qui ont permis de stocker 168.000 T de CO<sub>2</sub>, d'absorber 5.712 T de CO<sub>2</sub>, 9.600 T d'oxygène, de freiner 540.000 m<sup>3</sup> d'eau et de retenir 96.000 T de poussières.

Le cycle de l'arbre se déroule sur une moyenne de 500 ans, de sa naissance jusqu'à sa décomposition.

Des arbres sont sauvegardés lors des martelages des parcelles. Ce sont des arbres qui sont sélectionnés pour leur biodiversité, afin de conserver un maillage pour l'écosystème forestier.

Ont ainsi été sélectionnés 128 arbres morts et 285 arbres vivants :

- 55 arbres perchoirs à Grand Tétras ;
- 32 arbres à cavités (pics noirs, chouettes, écureuils, etc.) ;
- 1 arbre à l'écorce décollée ;
- 29 espèces ligneuses rares (rare au sens de la parcelle, conservation des feuillus sur la Commune notamment) ;
- 6 arbres avec champignons ;
- 100 arbres à grosses branches sèches ;
- 9 arbres jumelles (dédoublément du tronc) ;
- 7 arbres à tours de pics noirs ;
- 38 vieux ou très gros bois.

## VIE DE L'ECOLE



### La Saint-Nicolas

Nous avons organisé un goûter à l'école pour la venue du Saint-Nicolas avec la présence des parents.

Cette année Saint-Nicolas est venu sans le Père Fouettard, qui était occupé dans d'autres écoles. Pour cette occasion, les enfants avaient préparé des mannalas, qui ont été gentiment cuit par le chef de l'Hôtel de la Poste.



### Noël

Quelques jours avant les vacances de Noël, nous avons reçu le premier courrier de nos correspondants bretons de Kernilis (village jumelé). Ils nous ont envoyé de jolies boules de Noël à mettre sur notre sapin.

A Kernilis, le 9 décembre 2022,

Bonjour,

Nous sommes les élèves de la classe maternelle de Kernilis dans le Finistère en Bretagne. Nous vous envoyons une boule de Noël. Nous avons fait aussi la même pour accrocher dans le sapin de notre village. Nous vous enverrons une autre lettre bientôt pour nous présenter.

des élèves et leur maîtresse  
JADE, CHLOË, LIAM, NAËL, SOANN, HAÏZIE, ALEX,  
LEXA, LYNA, VIRGILE, OWEN, LÉO, YONI, AYANNA,  
LIAM, NATHYS, EDEN, CLÉMENTINE

### Les rois

Nous avons fabriqué des couronnes en forêt en les décorant avec des éléments naturels. Les CP-CE1 ont réalisé un défi « couronne » avec un jeu de construction.

Les enfants de maternelle ont préparé deux galettes des rois pour la classe.

Lors de la dégustation, Elon et Tiana ont été élus roi et reine.



L'école de la forêt en hiver :  
on profite de la neige !!!



## VIE ASSOCIATIVE

### SPORTS et LOISIRS - GYM & YOGA

Le mardi 20 décembre à 20h, s'est tenue la 19ème Assemblée Générale de l'Association Sports et Loisirs du Bonhomme, à la salle des fêtes.

Après le traditionnel mot de bienvenue, la présidente, Joëlle Ancel, a fait la rétrospective des diverses branches d'activité:

- la section "yoga", animée par Mélanie Doffin, déroule ses séances le jeudi soir au Bonhomme et le mercredi soir à Orbey.
- la section "Krav-maga" a été dissoute et l'activité a repris sous la forme d'une nouvelle association indépendante (ASDM).
- la section gym, dont l'effectif oscille autour de 18 membres, a participé au marché montagnard, à la fête "Oh WELCHES", et a organisé des marches tous les mardis pendant les vacances d'été.

La trésorière, Nathalie Pierré, a lu le rapport financier: la section se porte bien !

Les cotisations à l'année restent à 80€: en raison de " l'aléatoire-covid", elles sont maintenant payées par trimestre.

L'animatrice Pauline a rappelé son rythme des 7 séances différentes renouvelées tout au long de l'année et fait appel à de nouvelles propositions : de nouvelles activités sont à l'étude.

La séance s'est clôturée autour d'un vin et chocolat chaud, accompagné de manalas et de gâteaux.



Personnes présentes sur la photo., dans le désordre  
Pauline Maire, Joëlle Ancel, Nathalie Pierré, Martine Loigerot, Isabelle Ancel, Katia Baradel, Sylvie Birge, Annick Blaise, Ghislaine Billon, Chantal Didierjean, Elise Didierjean, Catherine Henry, Alizée Petitdémange, Rachel Laurent, Tifenn Laurent, Fabienne Suss, Gaus Nicole

**La gym se fait un plaisir d'accueillir de nouveaux membres ayant pris des bonnes résolutions pour 2023 !**

### SELF DEFENSE & MUSCULATION ( ASDM)

Pour cette nouvelle année l'association a pu acquérir 2 barres olympiques avec 225 kg de poids et un jeu d'haltères réglables. Ceci a été rendu possible grâce à une subvention de la CEA. Nous tenons à remercier Émilie HELDERLE et Mr Pierre BIHL nos élus du canton qui ont suivi le dossier jusqu'à l'obtention de la subvention. Ce matériel permet des entraînements plus variés et complets allant du reconditionnement physique ou de préparation spécifique. D'autres projets sont en cours de réflexion.

L'association compte une trentaine d'adhérents en tenant compte des 2 activités.

Chacun peu importe son niveau d'entraînement est le bienvenu avec comme mot d'ordre TRAVAIL et BONNE HUMEUR.

La Présidente Véronique COISY



## VIE CULTURELLE

### REPAS DES AINES : LE 26 MARS

La Municipalité invite toutes, les personnes de plus de 70 ans, au traditionnel **Repas des Aînés**, le dimanche 26 mars, à partir de 11h45. Un succulent menu concocté par l'Hôtel-Restaurant de La Poste est prévu, de quoi passer ensemble un très bon moment de convivialité ! Si vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à le signaler en Mairie, les oublis peuvent arriver !

Sur inscription avant le 24 février.



### NOUVEAUTE : Soirée après-ski LE 11 MARS

Le Comité des Fêtes organise une soirée bal, animée par un DJ,

**le samedi 11 mars, à partir de 19h,**

à la salle des fêtes.

Entrée : 5 €. Buvette sur place. Venez nombreux !



### LES TABLES DE PATOIS SONT DE RETOUR !

Après trois ans d'interruption, la Société d'Histoire relance les tables de patois dans le pays welche. C'est la 18<sup>ème</sup> saison !

Démarrage le samedi 14 janvier à 14 h, à l'hôtel-restaurant du Faudé de Lapoutroie, les patoisants ont devisé sur les vaches, *lé vèrch* : il y avait de quoi dire !

Le samedi 11 février à 14 h, à l'hôtel-restaurant du Tilleul à Labaroche, on enfourchera vélo, moto et auto avec, certainement, des anecdotes croustillantes de pannes, réparations, farces et autres emprunts !

**Enfin, le samedi 18 mars à 14 h, à l'hôtel-restaurant de la Poste au Bonhomme, la saison se terminera par l'évocation des attelages. « Lé-z-ètlèdj »**

Comme de tradition, Jean-François concoctera des exercices, Gilbert mitonnera une chanson accompagnée de l'accordéon de Joseph. Le tout accompagné d'une petite collation servie par le restaurant. N'hésitez pas à partager l'information auprès de vos amis et connaissances.

Les débats se font en patois, avec traduction française pour les personnes qui le désirent.

Plus d'infos sur le site de la Société d'Histoire : <https://www.histoire-pays-welche.org>

### DES TRACES AU BREZOUARD : Résidence artistique Rodéo d'Ame

*J'ai rêvé que mon pull était ma maison*

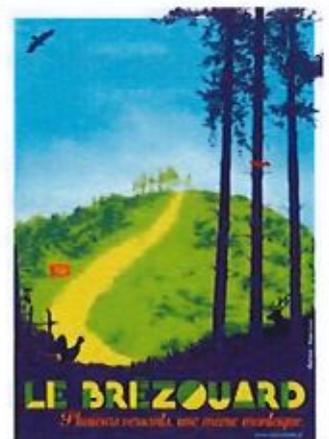
de Claire Audhuy avec Alexandrine Guéron  
Flûte, percussions, shruti box, ukulélé & poésie

Découvrez les chemins et les souvenirs des jeunes « Fuir-s'en-va » qui rêvent de trouver un jour une place dans ce monde, loin des guerres et de la misère



À la « Graine Johé », col des Bagenelles, Le Bonhomme  
/ Dimanche 12 mars 2023, 15h. Entrée libre.

**Avec une surprise en première partie**  
**Résidence partagée** : entrez dans les coulisses de la création...



# VIE ECONOMIQUE

---

## En projet : une nouvelle Boulangerie-Pâtisserie au Bonhomme

Un jeune couple a l'ambition de s'implanter au Bonhomme dans les locaux de la boulangerie Simon.

Le projet est de créer une boulangerie-pâtisserie artisanale, avec du pain cuit au four à bois, un petit salon de thé, ainsi qu'une partie traiteur. Madame Morgane Biot est pâtissière-chocolatière, elle a sillonné la France pour se perfectionner ainsi que la Nouvelle-Zélande. Monsieur Marvin Lefranc est en formation boulanger traditionnelle. Tous deux sont Compagnons du Devoir et du Tour de France.

Ils souhaitent recueillir les avis et besoins des habitants, afin de construire un projet cohérent et viable.

Merci de bien vouloir participer à cette petite enquête.

### ETUDE DE MARCHE

Bonjour,

Nous sommes deux jeunes de 25 ans avec beaucoup d'ambition ! Afin de voir si notre projet de reprise pourrait vous intéresser, nous avons créé un petit questionnaire pour connaître vos habitudes.

Merci d'avance à ceux qui prendront 5 minutes de leurs temps pour y répondre.

Etes-vous favorable à la réouverture de la boulangerie du village ?

Oui Non

Si votre réponse est non, cette enquête s'arrête ici. Si votre réponse est oui, d'autres questions vous attendent :

Dans quelles tranches d'âge vous situez-vous ?

0-17 ans      18-25 ans      26-35 ans  
36-50 ans      51 ans et plus

A quelle fréquence allez-vous dans une boulangerie ?

1 x par jour      1 x par semaine  
de 1 à 3 x par semaine      Autres (à préciser) : .....

Avec quoi repartez-vous ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)

Du pain      Des pâtisseries  
Des viennoiseries      Autres (à préciser) : .....

Seriez-vous content(e) d'avoir un espace « salon de thé » pour venir boire votre boisson chaude tranquillement ?

Oui Pas forcément

Ce questionnaire est à déposer à la mairie avant le 25 Février 2023. Merci de votre participation et de votre aide afin de faire revivre les petits commerces locaux. Ces dernières lignes sont là pour vous exprimer. Si vous avez une remarque et/ou un commentaire à ajouter, n'hésitez pas ! Merci à vous.

.....  
.....  
.....  
.....

## Des paniers de légumes bio : Les Jardins de Francine !

Le jardin de Francine, situé à Hachimette, vous propose une distribution hebdomadaire de paniers de légumes, sur le principe des AMAP, à retirer au Bonhomme,



**le jeudi soir entre 18h30 et 19h15  
à partir du 1er juin et jusqu'au 30 novembre 2023.**

La composition sera faite avec les légumes de saison et du jardin : salades, tomates, radis, fraises.... selon la production.

Je m'engage à y mettre 3 légumes différents. Tarif : 10€ le panier. Sur inscription (maximum 10 paniers)

Pour un bon fonctionnement je propose un contrat entre les consomm'acteurs et le producteur, avec un contrat d'engagement et son règlement annuel.

Si cela vous intéresse et/ou si vous avez des questions n'hésitez pas à m'écrire par mail :  
bouadma.nabila@orange.fr



### **Artisans / Commerçants / TPE / PME, comment bénéficier d'une remise de l'État sur vos factures d'énergie ?**

Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME, **vous avez droit à des aides** pour réduire le montant de vos factures d'électricité.

**Pour en bénéficier, vous devez impérativement renvoyer une attestation à votre fournisseur d'énergie.**

Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises>  
Elle est également disponible sur le site de votre fournisseur d'énergie.

C'est **simple, rapide** et vous trouverez sur le site internet de votre fournisseur d'énergie toutes les informations utiles sur les modalités d'envoi de cette attestation.

**L'envoi de l'attestation à votre fournisseur est nécessaire et urgent** pour bénéficier d'une remise sur votre facture d'électricité de janvier.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet ou si vous souhaitez bénéficier d'explications pour remplir l'attestation, des agents sont à votre service :

- au 0 806 000 245 ;
- au niveau de chaque département avec les conseillers en sortie de crise ;
- sur rendez-vous dans votre centre des Finances publiques.

### Gallasse, le fort oublié

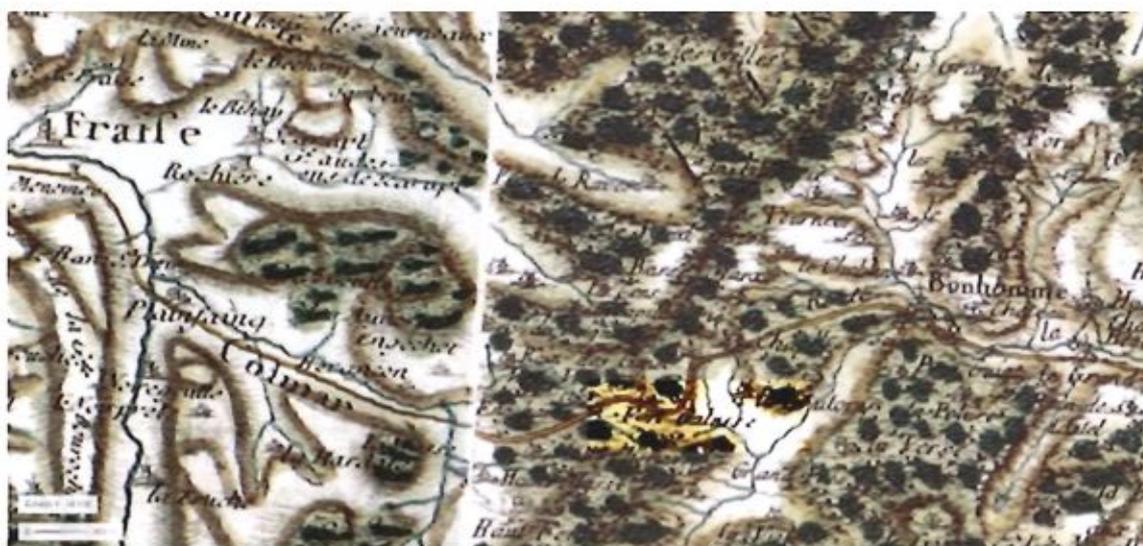
Au cours de l'année 1906, un modeste bûcheron se trouvant dans la forêt communale de Fraize, non loin de la frontière et du Col du Bonhomme, tomba par hasard sur une vieille lame d'épée toute rouillée d'environ 40 centimètres de longueur.

Cette découverte en apparence peu intéressante, revint en mémoire lorsque des érudits étudiant la Carte de Cassini, première carte topographique et géométrique éditée en 1740 à l'échelle du Royaume de France dans son intégralité.

Sur celle-ci, non loin de l'endroit où l'ancienne lame fût retrouvée, est nettement indiqué un fort appelé : Fort Galasse.

Ce nom ne disant rien dans la région, des recherches furent entreprises afin de trouver l'origine étymologique, la raison et la date de construction de l'édifice.

La réponse ne se fit attendre puisque nous n'avions qu'à remonter jusqu'en Juin 1633 et la Guerre de Trente Ans, époque à laquelle le duc de Lorraine Charles IV faisait réparer les forts existants pour fermer les passages de montagnes face à l'avancée des Suédois qui occupaient déjà une partie de l'Alsace. Il ne fallait donc pas négliger l'accès par le Col du Bonhomme. En 1634, lors de la bataille de Nordlingen, les troupes du Saint-Empire, dont faisait alors partie la région, remportèrent la victoire sur les Suédois, avec à leur tête un certain Mathias comte de Gallas. Il est donc fortement supposé que son nom ait été donné au fort en l'honneur de cette victoire. Malgré tout, l'édifice fût probablement pris en 1635 lorsque les Suédois occupèrent St Dié, il n'est d'ailleurs certainement plus occupé dès 1636.



Carte de Cassini du XVIIIe siècle, appelée aussi "Carte de l'Académie". Le Fort Gallasse est visible en surbrillance

Quoi qu'il en soit le fort Gallasse est encore debout puisqu'il est donc renseigné à la parution de la carte de Cassini. De nos jours seules quelques traces de sa présence sont encore visibles, on y accède depuis le Col du Bonhomme en prenant la route allant vers le Col des Bagenelles, à 200m environ sur le côté gauche de la chaussée où se trouve un petit aqueduc en béton canalisant les eaux de pluie, les restes du Fort Gallas (devenu avec le temps Gallasse) se trouvent à environ 50 mètres derrière le dit aqueduc.

Bien moins connu que le Château du Judenberg dont nous avons parlé dans notre dernier numéro du Petit Bonhommien, le Fort Gallasse qui était plus un fortin construit en rondins de bois, reste néanmoins l'une des curiosités de notre patrimoine, d'autant plus que tel un trésor enfoui, il aura fallu une carte vieille de près de deux siècles pour en retrouver la trace. Il se pourrait peut-être que d'autres mystères se cachent derrière l'histoire de l'ancien fort perdu du Col du Bonhomme.

## CHANTIER PARTICIPATIF : construction d'une maison en paille et terre

A l'été 2021, deux hexagones de 25m<sup>2</sup> ont été construits, en deux grands chantiers de trois semaines lors d'un chantier école du côté de la Hintergass, au Bonhomme.

Un nouvel hexagone de 25 m<sup>2</sup> va sortir de terre à la fin de ce printemps 2023.

Les murs seront constitués de paille et de terre avec quelques éléments en bois pour comprimer la paille. La paille ne sera donc pas uniquement un élément d'isolation, mais fera aussi office de contreventement et, en partie, sera porteuse de la charpente.

La charpente sera réciproque et autoportante. Chaque poutre (épicéa de la forêt du Bonhomme) reposera sur sa voisine et ainsi de suite. Il restera un puits de lumière au centre.



Un formateur (Matthieu) dirigera le chantier école et participatif de 3 X 5 jours. Le bâtiment devrait être hors d'air et hors d'eau au bout des trois semaines.



Ce chantier débute le dimanche 14 mai, en soirée et se termine le vendredi soir 2 juin. Une participation partielle est possible.

Un chantier complémentaire se tiendra le dimanche 28 mai pour poser les poutres principales de la charpente réciproque.

D'autres petits chantiers auront lieu avant le 14 mai (pour préparer) et après le 2 juin (pour compléter).

Tous les chantiers sont ouverts aux volontaires.

**Une visite sera organisée le samedi 03 juin de 10h à 12h.**

**Tout un chacun peut venir participer, se former, vivre ce chantier. La motivation, l'envie d'apprendre ou le plaisir de rencontrer sont les seuls « pré-requis » ! Pas besoin de savoir-faire, au contraire, ..... les « je ne suis pas doué.e » sont accueillis avec enthousiasme !**

Les personnes intéressées peuvent chercher des infos :

- sur [twiza.org](http://twiza.org) (cliquer sur « découvrir » et « chantiers participatifs », mettre « Le Bonhomme » et cliquer sur « rechercher »). Vous aurez accès aux détails de mes chantiers ;

- sur mon Blog (<http://maisonpailleterr.canalblog.com/>)

Contact : 0609123904 - [materne.ganter@laposte.net](mailto:materne.ganter@laposte.net)



## SOLIDARITE / ACTION SOCIALE :

### CARITAS ALSACE : Accueil Familial de Vacances (AFV)

Depuis plus de 70 ans, l'Accueil Familial de Vacances de Caritas Alsace propose à des enfants et à des familles de partager leurs vacances.

**Dates de la campagne 2023 : du 10 au 24 juillet, ou du 24 juillet au 4 août.**

Les bénévoles de Caritas rencontrent au quotidien des parents qui souhaitent le mieux pour leurs enfants, mais qui ne peuvent pas toujours le leur offrir. Ainsi, les bénévoles les soutiennent en proposant par exemple, un départ en vacances dans une famille. C'est pourquoi Caritas Alsace appelle toute famille ayant un peu de temps et un esprit d'ouverture à faire ce premier pas, qui apporte beaucoup de bonheur.

**OBJECTIF : Pouvoir offrir cette expérience humaine enrichissante à un maximum d'enfants.**

Devenir famille de vacances, c'est:

- > **Donner à un enfant** la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges.
- > **Partager une rencontre humaine**, bénéfique pour l'enfant et sa famille et enrichissante pour la famille de vacances.

En effet, derrière ce type de vacances, il y a bien plus que de la détente. Les enfants découvrent un autre environnement, le fonctionnement d'une autre famille, et s'épanouissent en pratiquant de nouvelles activités.



*« Le premier séjour a vraiment été enrichissant, car nous avons découvert mutuellement une autre façon de vivre. Léa s'est adaptée très rapidement et était toujours volontaire pour les activités proposées. Elle a tissé des relations amicales avec nos enfants. Pour nous, c'était naturel de l'accueillir à nouveau l'année suivante. »*

Laure et Philippe, familles de vacances depuis 2018,

#### Pour l'enfant...

Vivre quelques jours dans une autre famille permet à l'enfant de visiter une nouvelle région, de changer de milieu, de découvrir de nouveaux possibles, une famille et des êtres prêts à lui ouvrir leur maison et leur cœur 2 semaines durant. Par le regard positif qu'elle lui porte, elle l'aide à développer sa confiance en lui, à s'épanouir dans un cadre rassurant, sans souci matériel. Pour bon nombre d'enfants ce seront les seules vacances de l'année ! Pour ceux qui ont la chance de pouvoir partir : en France, c'est 1 enfant sur 4 qui ne part pas en vacances.

#### Pour la famille de vacances...

Des balades, des tours en vélos, des confitures faites ensemble, des jeux... le quotidien peut devenir un cadeau inoubliable pour l'enfant accueilli... et une expérience de partage très constructive pour les accueillants ! Bien souvent, les enfants accueillis et ceux des familles d'accueil deviennent d'inséparables compagnons de jeux. L'enfant est une richesse, une invitation au partage en toute simplicité. L'accueil d'un enfant permet également de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles.

#### Des bénévoles accompagnent l'AFV

Des bénévoles de Caritas Alsace sont en charge de l'organisation et du bon déroulement de l'AFV. Au printemps, ils rencontrent les familles intéressées par cet accueil. Lors des séjours des enfants, les bénévoles sont disponibles pour répondre aux questions des familles de vacances et faire le lien avec les familles des enfants. Ils organisent des journées communes avec des animations pour les enfants et des temps d'échange entre familles de vacances. Ils font ensuite le bilan.

**Chaque famille peut accueillir, il suffit d'un peu d'espace, d'un lit et le reste est une histoire de partage !**

CONTACT 68 : Valéria Braunstedter : [vbraunstedter@federationcaritasalsace.org](mailto:vbraunstedter@federationcaritasalsace.org) / Téléphone : 06 23 08 69 75



Janvier 2023

## LA LETTRE CYBER en région Grand Est

### La thématique du mois LE CYBER-HARCÈLEMENT

#### ? Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

Le cyber-harcèlement est défini comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.

#### • Qui est touché par le cyber-harcèlement ?

Les jeunes y sont confrontés davantage que les plus âgés, même si ces derniers ne sont pas à l'abri de ce genre de situations (74% des moins de 35 ans l'ont vécu). Toutefois, on enregistre également une proportion élevée de victimes de plus de 35 ans (59% des 35-59 ans et 47% des 60 ans et plus).

#### • Conséquences

Il peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale et engendrer des problèmes comme les maladies cardiaques, l'insomnie et la dépression.

#### • Types de cyber-harcèlements

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne ;
- la propagation de rumeurs ;
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale ;
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe.

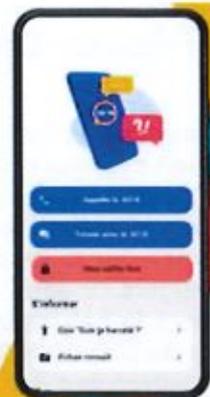
#### • Que faire ?

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le 3018 par téléphone ou télécharger l'application 3018, gérés par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil pour la prise en charge des victimes, vous pouvez signaler toute situation de harcèlement.



Tu es harcelé ?  
Contacte le 3018 !

Ne reste pas seul, des professionnels sont là pour t'aider



#### Pour demander le retrait des contenus :

La victime peut agir directement auprès des intermédiaires en cas de cyber-harcèlement. Cette démarche n'est pas une plainte officielle.

Par exemple, auprès des responsables d'un forum ou d'un réseau social.

Les réseaux sociaux permettent également de bloquer une personne, c'est-à-dire d'empêcher toute mise en contact.

#### Comment alerter les réseaux sociaux d'un cyber-harcèlement ?

Vous êtes victime de cyber-harcèlement ?  
Chaque réseau social dispose de sa plateforme d'alerte !

Cliquez sur le lien du réseau social concerné :

**SIGNALER À FACEBOOK**

**SIGNALER À INSTAGRAM**

**SIGNALER À TWITTER**

**SIGNALER À TIK TOK**

**SIGNALER À SNAPCHAT**



OU

Scannez le QR code du réseau social concerné :



Facebook



Instagram



Twitter



Tik Tok



Snapchat



## INFOS VALLEE KAYSERSBERG :

### Service de Déchèterie communautaire - Enquête de besoins

Le service déchets de la Vallée de Kaisersberg organise une "Enquête de besoins" afin d'alimenter la réflexion des élus communautaires pour définir le service de déchèterie.

Ce service de gestion des déchets comprend la collecte des ordures ménagères, les déchèteries, les points tris (verre, plastique, bouteilles) et la sensibilisation à la réduction des déchets. Cet ensemble est financé par la redevance d'enlèvement des déchets, soit 1 655 000€ à répartir entre les 8128 familles d'usagers. Chaque famille produit en moyenne, plus d'une tonne de déchets par an.

Suite à la hausse des coûts des travaux de la mise en conformité de la déchèterie située à Orbey, passant de 580 000€ à 700 000€, du fonctionnement de celle-ci (16 heures d'ouverture par semaine), accès exclusivement des ménages, les élus ont décidé de suspendre ce projet.

Plusieurs idées d'orientations de ce site ont été présentées à la population lors de deux réunions publiques, l'une à Orbey le 24 janvier et la seconde à Sigolsheim, le 26 janvier :

- Rénovation d'une déchèterie avec un fonctionnement simple et économique,
- une rénovation spéciale "déchets volumineux",
- l'abandon du projet,
- des alternatives au service traditionnel de déchèterie (déchèterie temporaire, campagne de collecte de déchets spécifiques, « micro-déchèterie »).

Nous vous convions à répondre à l'enquête de besoins ci-après, version papier ou numérique, afin de nous aider à prendre une orientation pour l'avenir de ce service.

D'avance, grand merci pour votre participation !



du 24 janvier  
au 19 février

- en ligne
- en mairie  
à la CCVK  
au Tri Park

[www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr)



Participez à l'**enquête de besoins** sur le service de déchèterie dans la vallée de Kaisersberg.

Le formulaire d'enquête peut être complété, du 24 janvier au 19 février 2023 :

- **en ligne** sur [service-dechets-ccvk.fr](http://service-dechets-ccvk.fr)
- **au format papier** : dans les 8 mairies de la vallée, au siège de la CCVK, au Tri Park

Important : Préparez votre n° de badge d'accès en déchèterie pour compléter le formulaire.

Toutes les réponses à l'enquête de besoins seront consultables à partir du 6 mars 2023 sur [service-dechets-ccvk.fr](http://service-dechets-ccvk.fr)

## ENQUETE DE BESOINS

sur le service de déchèterie  
dans la vallée de Kaisersberg



[bit.ly/enquete-ccvk](https://bit.ly/enquete-ccvk)



### Modalités pratiques de l'enquête

- Une seule réponse acceptée par ménage. Les professionnels ne sont pas concernés par ce questionnaire
- Les questionnaires avec des commentaires injurieux ne seront pas analysés
- Le questionnaire papier est à déposer avant le 19 février 2023 dans votre mairie, à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaisersberg ou au Tri Park.
- Le questionnaire peut être envoyé par mail à [info@cc-kaisersberg.fr](mailto:info@cc-kaisersberg.fr) ou être complété en ligne : [www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr)

Votre commune de résidence : \_\_\_\_\_

Votre n° de badge d'accès en déchèterie\* : \_\_\_\_\_ \* Obligatoire

### Vos habitudes d'utilisation du service de déchèterie

1. Combien de fois par an environ utilisez-vous le service de déchèterie (en dehors des sacs prépayés rouges ou des biodéchets) ? **1 seule réponse possible**

- Jamais  De 3 à 6 fois par an  De 6 à 12 fois par an  
 Plus de 12 fois par an  Plus de 25 fois par an

2. Quand utilisez-vous le plus fréquemment le service de déchèterie ? **Classer : 1 = le plus souvent, 4 = le moins souvent**

\_\_\_ Au printemps \_\_\_ En été \_\_\_ En automne \_\_\_ En hiver

Commentaire :

3. Quels sont les 3 types de déchets que vous apportez le plus en déchèterie (en dehors des sacs prépayés rouges ou des biodéchets) ? **3 réponses possibles**

- Bois  Déchets verts  Cartons  Electroménager  
 Gravats  Polystyrène  Plâtre  Métal  
 Mobilier  Objets plastiques  Huisseries (fenêtres, portes...)  
 Déchets chimiques (acides, peintures...)  Autre

4. Vous arrive-t-il de regrouper un trajet en déchèterie avec un autre déplacement (courses, rendez-vous...) ?

4.1 Si oui, pour quels déchets? \_\_\_\_\_

4.2 Si non, pourquoi aller à la déchèterie nécessite, pour vous, un déplacement spécifique, et pour quels déchets? \_\_\_\_\_

5. Quand vous venez en déchèterie, comment votre véhicule est-il chargé ? **1 seule réponse possible**

- Un peu (un ou deux petits sacs)  Moyen (le coffre est rempli)  
 Beaucoup (le coffre est rempli et j'ai une remorque)  Ça dépend des déchets que j'apporte

Commentaire :

## L'offre actuelle de service de déchèterie dans la vallée de Kaysersberg

6. Êtes-vous déjà allé au Tri Park, la nouvelle déchèterie intercommunale située à Kaysersberg Vignoble, depuis son ouverture ?

6.1 Si oui : qu'avez-vous apprécié ? **Classer de 1 à 5 : 1 = le plus apprécié, 5 = le moins apprécié**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Facilité de déchargement   | <input type="checkbox"/> Pas d'attente                      |
| <input type="checkbox"/> Des horaires simples à retenir   | <input type="checkbox"/> Personnel disponible et à l'écoute |
| <input type="checkbox"/> Des produits utiles à mon quotidien (broyat de bois, objets et matériaux de bricolage à la Maison des Objets...) |   |

Commentaire :

6.2 Si oui : que n'avez-vous pas apprécié ?

6.3 Si non, pourquoi ? **1 seule réponse possible**

- Je n'ai pas eu besoin de m'y rendre pour l'instant  
 Je trouve que le site est trop éloigné  
 J'ai donné mes déchets à une connaissance pour ne pas avoir à y aller

Commentaire :

7. La Maison des Objets du Tri Park a ouvert le 17 janvier. Utiliserez-vous ce service ? **1 seule réponse possible**

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Au moins 1 fois par an | <input type="checkbox"/> Au moins 1 fois par trimestre | <input type="checkbox"/> Au moins 1 fois par mois |
| <input type="checkbox"/> Non                    | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas                |   |

Commentaire :

## Vos pratiques en faveur de la réduction des déchets

8. Quand vous avez un objet ou appareil qui ne fonctionne plus ou dont vous n'avez plus l'usage

**Plusieurs réponses possibles**

- Vous essayez de le donner ou de le troquer  Vous essayez de le réparer  
 Vous essayez de le revendre d'occasion  
 Vous le faites reprendre par le magasin où vous achetez le nouvel objet ou appareil  
 Autre :

Commentaire :

9. Parmi ces services, lesquels vous seraient utiles pour réduire vos déchets ? **Classer : 1 = le + utile, 6 = le moins utile**

- Démonstration de techniques pour utiliser ses tontes de gazon et ses branchages dans son jardin  
 Location de matériel d'entretien des espaces verts (broyeur, mulching...)  
 Animations favorisant l'échange ou le réemploi d'objets encore en bon état  
 Service de réparation pour allonger la durée de vie de vos objets ou appareils  
 Conseils pour vous aider à réduire l'utilisation de produits dangereux  
 Conseils pour vous aider à consommer différemment

Autre proposition :

**Merci pour votre contribution !**

**Toutes les réponses à cette enquête de besoins seront consultables à partir du 6 mars 2023  
sur le site internet du Service Déchets : [www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr)**

Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub,  
adjointe administrative pour la mise en forme, impression,  
Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire

 [www.lebonhomme.fr](http://www.lebonhomme.fr)  
 [mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr](mailto:mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr)  
 03 89 47 51 03